

Bulletin
Municipal
SENTHEIM



N° 46
2009



Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

**« Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins. »**

Vous vous souvenez certainement de cette fable de Jean de La Fontaine dans laquelle il met en scène un laboureur s'adressant à ses enfants.

Votre conseil municipal, et particulièrement la municipalité, vit cette réalité quotidiennement. Il lui appartient chaque jour de se donner de la peine pour travailler à la bonne marche de la commune en prenant en compte à tout moment l'intérêt général et le devenir de votre commune.



*Tout au long de cette année particulièrement active, nous avons réalisé un certain nombre d'actions. Parmi les projets importants qui ont abouti, il faut noter le nouvel aménagement du secrétariat qui permet **à notre personnel administratif** de travailler dans de bonnes conditions et de vous recevoir dans des locaux fonctionnels et accueillants.*

*Cette réalisation a aussi permis de mettre **à la disposition des élus** un espace de travail leur permettant, à eux aussi, d'évoluer dans de meilleures conditions.*

*L'autre gros dossier, qui s'est concrétisé, est l'achat du bâtiment « Fellmann ». Cette acquisition permettra, cette fois-ci, **au personnel technique** de disposer d'un outil de travail vaste, pratique et aux normes. L'étape suivante, en cours, consiste à préparer et à mettre en œuvre les travaux d'aménagement pour que ces locaux soient opérationnels au cours du deuxième semestre 2010.*

Ces deux projets répondent à une idée simple : doter la commune de moyens adéquats pour répondre au mieux aux attentes de la population.

Parmi les autres projets importants, on note le plan local d'urbanisme, le lotissement et les travaux de voirie, ceux-ci vont aboutir en 2010.

Vous constatez que votre équipe municipale essaie de s'inscrire dans une dynamique afin de valoriser les atouts de notre village et d'accompagner son développement.

Au mois de janvier, la population prise en compte sera de 1523 habitants.

Le recensement, organisé à la fin du mois de janvier et début février, sera l'occasion de confirmer et d'affiner ce comptage. Je vous remercie de bien accueillir nos trois concitoyens qui vont effectuer le travail d'agent recenseur.

Je voudrais aussi, en cette fin d'année, remercier en votre nom, toute l'équipe administrative et technique qui s'emploie à nos côtés pour mener à bien l'ensemble des tâches qui se présentent tout au long de l'année.

Des remerciements également aux Adjoints au Maire qui ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie pour faire de notre commune, une commune dynamique et efficace.

Le Conseil Municipal, le personnel administratif, le personnel technique et votre Maire vous souhaitent, à toutes et à tous, une bonne année 2010.

Qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette d'être actif, disponible pour votre famille et votre commune.

Bernard HIRTH



Sommaire

P. 3	Le mot du Maire
P. 5	Le Conseil Municipal en bref
P. 6 et 7	Actions engagées en 2009 par la municipalité
P. 8 et 9	Nos déchets
P. 10 et 11	Les coupes rases dans la Vallée de la Doller
P. 12	Le refuge du Neuweiher
P. 13	Maison de la géologie : la force tranquille !
P. 14	Rénovation de la Chapelle Sainte Anne
P. 15	Les échecs en un tour de blitz
P. 16 et 17	70 ^e anniversaire du Football Club de Sentheim
P. 17 et 18	Sentheim animations
P. 19 et 20	Le Tennis Club de Sentheim
P. 21	65 ^e anniversaire de la Libération de Sentheim
P. 22	Maurice Mattauer
P. 22 et 23	Jospeh Jacob : curé
P. 24	Naissances
P. 25	Mariages - Décès
P. 26	Infos pratiques



Dépôt légal : 4^e trimestre 2009
Directeur de la publication :
Mairie de Sentheim
Tirage : 660 ex.

conception & impression
publi-h Uffholtz - CERNAY



Le Conseil Municipal en bref

SÉANCE DU 20 JANVIER 2009

- Nomination de 2 citoyens d'honneur : M. Jean-François MATTAUER et M. Claude HAFFNER pour leur implication dans le Santa Show et la promotion de notre village.
- Sécurisation de certains axes de circulation
 - instauration d'une zone trente rue des Artisans,
 - interdiction de stationner dans l'intersection Grand'rue et rue de Mortzwiller,
 - installation de panneaux STOP à toutes les rues qui débouchent sur la Grand'rue.
- Dates d'élection et de mise en place du conseil municipal des enfants.

SÉANCE DU 2 MARS 2009

- Acquisition de deux défibrillateurs, l'un installé dans la zone sportive (Football Club) et l'autre au centre du village (Maison des Œuvres).
- Viabilisation de la rue du Moulin (partie communale).
- Versement d'une subvention exceptionnelle à la Musique Sainte Cécile de Guewenheim.

SÉANCE DU 17 MARS 2009

- Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2009.

Impôts	pourcentage
Taxe d'habitation	5,97 %
Taxe foncière (bâti)	9,27 %
Taxe foncière (non bâti)	52,44 %
Taxe professionnelle	10,98 %

- Le budget primitif général 2009 a été approuvé et les sections de fonctionnement et d'investissement se montent, respectivement à 2 007 310 € et 2 475 930 €.
- Lancement d'une étude de sécurité sur la traversée du village.
- Travaux éclairage public dans les rues Neuve, Louis Bian, des Vergers, allée des Ecureuils et partiellement rue de la gare et Grand'rue.
- Travaux d'aménagement du chemin rural du Silbach.

SÉANCE DU 19 MAI 2009

- Prise en charge financière par la commune à hauteur d'un tiers du coût global des travaux de busage du canal situé à l'arrière de la MARPA et des futurs logements Domial.

- Cession gracieuse à la commune de la licence IV de M. FARNY Fernand, exploitant de la Perle de la Doller.

SÉANCE DU 8 JUILLET 2009

- Acquisition du bâtiment Fellmann au prix de 285 000 € pour y aménager les ateliers municipaux. La Région et la Département participeront au financement de cette opération, à hauteur de 20 169 € pour la Région et sous forme d'avance remboursable en huit ans de 103 815,98 € au taux d'intérêt de 0% pour le département.
- Modification de la municipalité : suite au retrait de délégation de Mme Martine BISSLER, M. JAEG passe du poste de 4^e à 3^e Adjoint et Mme Françoise NAEGELEN est élue au poste de 4^e adjoint.

- Instauration du pass-foncier : dispositif destiné à favoriser l'accès à la propriété sous forme d'aides accordées par la commune et le département.

- La rue permettant d'accéder à la MARPA et aux jardins d'ICARE portera le nom de Rue des Daims.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2009

- Mise à disposition gracieuse d'un nouveau véhicule de transport de personnes (9 places) pour la commune. Ce véhicule sera utilisé par les services communaux et sera mis à la disposition des associations de la commune.

- Division du lotissement communal Stribich (vingt parcelles).

- Adhésion au réseau Village Cigogne d'Alsace.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2009

- Demande de subvention auprès du département pour la réfection du plateau sportif de la cour de l'école élémentaire «les Tilleuls», pour l'aménagement d'une aire de jeux à proximité du futur lotissement Stribich et celle d'un terrain de football pour les jeunes.

- Versement d'une subvention exceptionnelle à la musique Sainte Cécile de Guewenheim pour les cérémonies du 11 et 29 novembre 2009.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2009

- Validation du projet d'aménagement de développement durable du Plan Local d'Urbanisme.

- Engagement politique et opérationnel de la commune en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation du climat dans le cadre du Plan Climat élaboré par le Pays Thur Doller.



Actions engagées en 2009 par la municipalité

Une nouvelle année vient de s'écouler. Voici, brièvement, les principales actions menées par votre équipe municipale.

Au cours du mois de janvier, une partie de notre emploi du temps a été consacrée aux multiples cérémonies de vœux qui permettent notamment de tisser des liens, de rencontrer des personnalités qui, par la suite, pourront nous aider à faire progresser nos dossiers.

Nous avons organisé les vœux de Sentheim le 25 janvier dans la salle de l'AMOS.

Au cours de cette réunion, nous avons présenté une rétrospective des actions menées et présenté les projets 2009.

SECRETARIAT

Les travaux préparés en 2008, ont été menés à bien. Nos secrétaires sont enfin dans des locaux clairs, fonctionnels et accueillants.

BÂTIMENT FELLMANN

Pas moins de 15 réunions ont été organisées pour arriver, enfin, le 27 août à la signature de l'acte notarié à Masevaux dans les bureaux de Maître Maupomé.

Nous avons acquis ce bâtiment pour 285 000 € (l'estimation des Services des Domaines était de 289 000 €).

Les études et le suivi des travaux d'aménagement ont été confiés (après mise en concurrence) au cabinet d'architecture LEGROS - COIFFIER de Burnhaupt-le-Haut.

Les Ateliers Municipaux seront installés sur la partie gauche, sur deux niveaux.

Deux entreprises s'installent sur la partie droite :

- les Etablissements EHRET Chauffage,
- AFFULOC : Affûtage – Outillages forestiers – Motoculture de Plaisance.

Ce bâtiment deviendra une copropriété puisque nos deux partenaires achèteront chacun leur partie dès la fin des travaux communs.

L'Avant Projet Sommaire (APS) nous a été présenté au mois de décembre. Ainsi, le permis

pourra être déposé en janvier et les travaux commenceront, après appel d'offres, dans les meilleurs délais.

Les locaux seront opérationnels courant 2010. Nos ouvriers disposeront de locaux vastes et fonctionnels qui faciliteront leurs conditions de travail.

LOTISSEMENT STRIBICH

Là encore, une dizaine de réunions ont été nécessaires avant de finaliser le projet et de déposer le permis de lotir.

Plan du lotissement :

Sur les 20 parcelles prévues, une dizaine ont déjà trouvé des acheteurs potentiels.

Dès que le permis sera accordé, nous pourrons procéder à la vente des parcelles.

En attendant, le Cabinet SETUI, chargé du dossier, va préparer les appels d'offres aux entreprises.

Ainsi, dès le printemps, les travaux pourront débuter.

L'engagement de nos prédécesseurs n'aura pas été vain. Ce nouveau lotissement permettra à vingt familles de s'installer : parmi elles, plusieurs jeunes couples de Sentheim. Certains pourraient bénéficier du Pass Foncier (dispositif financier destiné à faciliter l'accession à la propriété). Pour toutes informations, vous pouvez vous adresser à la Mairie : tous les matins ou sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous consulter.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

C'est Monsieur JAILLET de l'ADAUHR qui pilote l'opération.

Le PLU viendra remplacer le Plan d'Occupation des Sols lorsqu'il aura été soumis à enquête publique et approuvé par le Conseil Municipal.

Jusqu'à ce jour, huit réunions de la commission ont permis de faire progresser le projet.

L'étude préalable : « environnement et situation économique » vous a été présentée à l'Espace Schuffenecker au mois d'octobre et vous avez pu émettre vos remarques.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) a été soumis et approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 4/12/2009.



Actions engagées en 2009 par la municipalité

Actuellement, la Commission travaille sur le futur zonage.

L'ensemble de ces éléments sera présenté lors d'une réunion publique au cours du premier trimestre 2010.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le cabinet A.G.E. qui a été retenu, y travaille depuis près d'un an. Une dizaine de réunions a permis de faire progresser le dossier et surtout a amené la Commission à étudier la possibilité d'installer un réseau séparatif pour les eaux pluviales dans les rues qui doivent être rénovées. Pour cela, nous avons rencontré l'Agence du Bassin Rhin-Meuse qui pourrait devenir un partenaire et participer au financement de l'étude et d'une partie des réalisations.

En recherchant les meilleures solutions pour l'avenir, nous avons pris un peu de retard mais les rues qui seront rénovées progressivement seront dotées de tous les aménagements :

- tous les réseaux secs : électricité, téléphone et câble seront mis en souterrain,
- les eaux usées et les eaux pluviales seront dans des réseaux séparés,
- le réseau d'eau potable sera vérifié et si besoin changé.

A noter que ce cabinet a confié la responsabilité de ce chantier à un enfant de Senthem : Cyril JENN.

ETUDE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU C.D. 466

Cette étude a été confiée au cabinet I.V.R. : Ingénierie des Voiries et Réseaux.

Trois réunions ont suffi pour remettre ce plan à jour. Il doit nous être remis au mois de décembre. Dès qu'il aura été validé par les commissions urbanisme et sécurité, il sera soumis au Conseil Municipal.

Ensuite nous procéderons, en accord avec le Département, à des essais de stationnements sécurisés entre la rue du Tissage et la sortie ouest du village.

Ceci nous permettra de vérifier les propositions d'aménagement avant de nous lancer dans des travaux longs et coûteux.

FORÊTS

Malgré la conjoncture, une coupe a été réalisée et vendue dans de bonnes conditions. Ainsi, nous avons proposé 22 lots de bois d'affouage qui ont trouvé acquéreurs lors de la vente du 2 décembre.

Les travaux prévus sur les chemins forestiers et agricoles ont pris du retard mais seront réalisés dans les meilleurs délais.

Arbres remarquables

Après un diagnostic très sérieux par les services spécialisés de l'O.N.F. en collaboration avec un spécialiste allemand, nous avons malheureusement dû procéder à l'abattage d'un des trois tilleuls de la Kreuzmatt pour des raisons de sécurité. Les autres tilleuls vont être soignés et sécurisés au courant de l'hiver.

La Commission environnement étudiera la meilleure façon de remplacer cet arbre.

VISITE DU SOUS-PRÉFET

Le 23 juin, nous avons reçu Monsieur le Sous-Préfet, à qui nous avons pu présenter les multiples projets de la Commune.

Les échanges furent fructueux et laissent prévoir une collaboration franche et approfondie.

FONTAINE

Nous travaillons avec la D.D.E. de Thann à la mise en place d'une fontaine près du Pont des Vignes : l'eau de nos sources y coulera.

Nous profiterons de ces travaux pour réaliser un aménagement global de cet espace :

- création de places de stationnement pour les poids lourds,
- création de places de parking pour les touristes partant, soit vers le sentier géologique, soit vers le Rollenberg,
- installation de tables de pique-nique.

Tous ces projets vous seront présentés lors d'une réunion publique d'information qui aura lieu au premier trimestre 2010.

Roland MESSERLIN



Nos déchets

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Zone Sous-Vosgienne a été créé en 1972 et comprend actuellement 66 communes, réparties comme suit :

- 40 dans le Territoire de Belfort.
- 15 dans le Haut-Rhin.
- 11 en Haute-Saône.

La mission du SICTOM est d'abord environnementale ; il a pour rôle de collecter, de trier, de recycler puis d'éliminer les déchets ménagers et assimilés. Les techniques d'élimination ont évolué au fil des ans, et l'enfouissement a disparu au profit de l'incinération qui a été confiée au « SERTRID » par le SICTOM.

L'incinération est une filière de valorisation par la production d'électricité et le recyclage des métaux après incinération

Depuis 2002, les habitants de Sentheim font partie des plus gros producteurs de déchets ménagers au niveau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS).

Le tableau ci-dessous donne la production des déchets, en kg par habitant, des communes de la CCVDS pour l'année 2008.

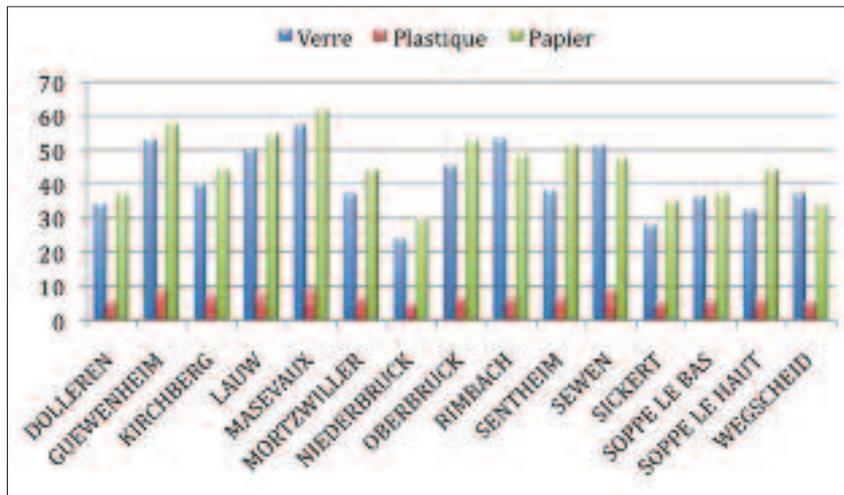
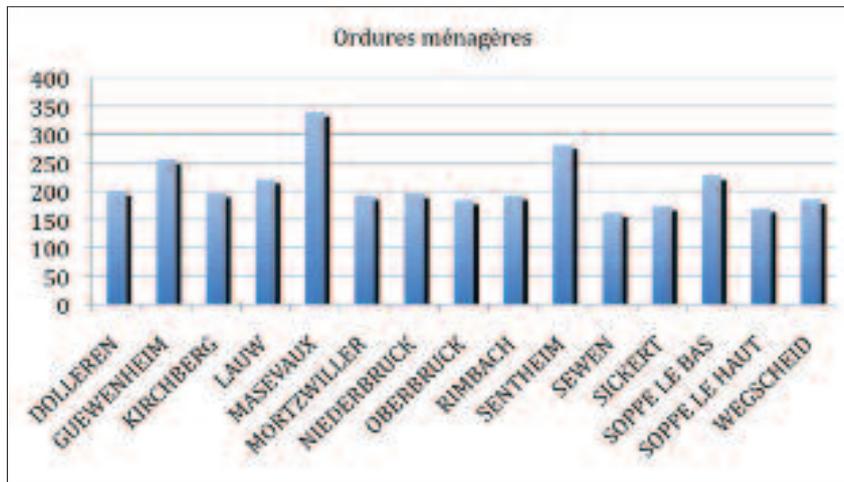
On peut remarquer que Sentheim arrive en deuxième position pour les ordures ménagères et n'est pas bien classé pour le tri volontaire.

COMMUNE	Ordures Ménagères	Verre	Plastique	Papier
DOLLEREN	200,28	34,07	5,79	37,51
GUEWENHEIM	256,13	53,02	8,72	57,55
KIRCHBERG	196,94	39,95	7,65	44,26
LAUW	220,91	50,41	7,92	54,69
MASEVAUX	340,16	57,1	9,13	61,64
MORTZWILLER	192,76	37,08	7,12	44,04
NIEDERBRUCK	196,26	24,12	4,81	29,89
OBERBRUCK	184,36	45,42	6,83	52,82
RIMBACH	192,59	53,3	6,74	48,76
SENTHEIM	281,94	38,02	6,95	51,22
SEWEN	161,94	51,39	8,78	47,58
SICKERT	173,95	27,93	5,63	34,91
SOPPE LE BAS	227,95	36,05	6,03	37,4
SOPPE LE HAUT	169,76	32,63	6,58	44,14
WEGSCHEID	185,12	37,16	5,6	34,22





Nos déchets



Pour réduire notre poids d'ordures, il n'y a que deux solutions :

- produire le moins possible de déchets en privilégiant par exemple les produits avec peu d'emballage,
- recycler au maximum nos déchets en utilisant

- notre déchetterie verte ouverte tous les samedis de 14h à 16h en hiver et de 14 h à 17h en été pour éliminer tous nos déchets verts tels que tonte de gazon, branches d'arbres...
- nos éco points pour vous débarrasser du verre (bouteilles, bocaux de conserve...), du plastique (bouteilles d'eau, de lait, de soda, de liquide vaisselle...) et du papier (journaux, magazines, carton...),
- la déchetterie mobile pour vous défaire de tous les déchets encombrants (ferraille, huiles, gravats, batteries, meubles...).

La déchetterie mobile sera dans notre village, place du cimetière, les :

mardi	09 février 2010	de 12h à 19h,
mardi	27 avril 2010	de 12h à 19h,
mardi	29 juin 2010	de 12h à 19h,
mardi	14 septembre 2010	de 12h à 19h,
mardi	16 novembre 2010	de 12h à 19h.

- la déchetterie fixe, située entre Rougement-le-Château et Etueffont, pour éliminer les mêmes déchets qu'à la déchetterie mobile.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

> horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars:

- du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h
- le samedi : de 9h30 à 12h et de 13h à 17h.

> horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

- du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- le samedi : de 9h30 à 12h et de 13h à 18h.

Marc PERRIN



Les coupes rases dans la vallée de la Doller

Qui fait ces coupes rases ?

Ces coupes sont principalement réalisées par des exploitants professionnels non adhérents à notre association. Des propriétaires forestiers peuvent être contraints de couper à blanc suite à :

- une dégradation sanitaire comme par exemple, prolifération de scolytes sur épicéas ou dépérissement du sapin des Vosges.
- un échec de régénération naturelle suite à des dégâts de gibier ou de végétation.

Sont-elles légales ?

Il convient de distinguer 2 types de propriétés :

- celles présentant des garanties de gestion forestière durable. Il s'agit des forêts :
 - publiques (domaniales, communales, collectivités territoriales) qui sont gérées par l'ONF conformément à un plan d'aménagement,
 - privées de plus de 25 hectares tenues par la loi de produire un plan de gestion agréé.
- celles ne présentant pas cette garantie sont régies par un arrêté préfectoral fixant le seuil de surface des coupes. L'ancien seuil de surface fixé à 10 hectares a été abaissé à 4 hectares, le 19 mai 2009. Au-dessus de ce seuil, le propriétaire forestier doit obtenir une autorisation de l'Etat pour toute coupe prélevant plus de la moitié du volume des arbres.



Comment expliquer les grandes surfaces de coupe rase ?

Souvent, les propriétaires d'une parcelle limitrophe d'une première coupe rase, sont contraints à réaliser la récolte de leurs bois en raison des risques de chablis (arbres renversés par les vents violents) ou de dégradation. Dans ce contexte fréquent, des coupes à blanc de faible surface, peuvent aboutir à des surfaces cumulées de plus de 10 hectares ! Un exploitant forestier peut ainsi, en toute légalité, couper à ras plus de 10 hectares d'un seul tenant sur plusieurs propriétés inférieures à 4 hectares !!!



Quelles sont les obligations suite à une coupe rase ?

Le propriétaire du terrain nu après exploitation de tous les bois, est tenu en l'absence de régénération naturelle satisfaisante, de prendre dans un délai de 5 ans, les mesures nécessaires au renouvellement de peuplements forestiers pour toute coupe rase supérieure à 4 hectares en montagne.

Il convient de préciser qu'il est dans l'intérêt du propriétaire du terrain de reconstituer un peuplement forestier d'avenir; la valeur d'une parcelle abandonnée étant proche de zéro.

Quels impacts ont ces coupes rases ?

Les coupes rases ont de multiples et importantes conséquences néfastes d'ordre :

- écologique : elle perturbe complètement l'écosystème forestier en place. La sapinière ou la hêtraie – sapinière qui se renouvelle par régénération naturelle disparaît souvent au profit



Les coupes rases dans la vallée de la Doller

de peuplements purs d'autres résineux (douglas, épicéa, mélèze),

- économique : malgré le gain immédiat, la coupe rase nécessite souvent un reboisement et des entretiens coûteux. Le propriétaire ne peut espérer de revenus avant 40 ans,
- environnementale : exposés brutalement au vent et au soleil, les peuplements voisins subissent de fortes dégradations (arbres renversés ou dépérissant). Lorsque l'exploitation forestière est mécanisée, les ouvertures de pistes dans le sens de la pente ont un impact considérable sur l'érosion des sols et leur tassement,
- paysager : l'impact est d'autant plus désastreux lorsque subsistent les pistes anarchiques, des chandelles et des rémanents de coupes dont la décomposition dure de nombreuses années,
- sociétal : de nombreux habitants de la vallée ainsi que les touristes sont choqués par la disparition totale d'arbres sur des pans entiers. L'image de la forêt privée en est considérablement ternie.

Quelle est la position de l'Association Forestière de la vallée de la Doller ?

L'association regroupe des propriétaires qui, pour la plupart, sont engagés dans une gestion forestière durable. Celle-ci se traduit par :

- une préférence donnée à la régénération naturelle,
- une sylviculture dynamique mélangeant les essences pour améliorer la santé des forêts et leur biodiversité,
- une attention particulière à la qualité de l'exploitation pour préserver la faune, la flore, les sols et l'eau,
- une participation régulière aux réunions d'information et un suivi des recommandations émanant des instances forestières.



Deux grandes ouvertures suite à une succession de petites coupes rases.



Ouverture de pistes en « serpentin » sur tout le versant en raison de l'absence d'un réseau de dessertes adapté aux forêts privées morcelées.

Quelles solutions pour éviter la prolifération des coupes rases ?

Les possibilités actuelles de limiter leur extension sont les suivantes :

- favoriser les transferts des parcelles délaissées à des successeurs ou des sylviculteurs motivés (dispositif d'agrandissement des unités de gestion financée par la Région Alsace),
- développer les créations d'associations syndicales autorisées pour aménager des réseaux de desserte dans le respect de l'environnement,
- intensifier la sensibilisation des propriétaires forestiers à la gestion forestière durable. Peut-être faudrait-il adapter la fameuse phrase de Saint-Exupéry de la sorte :

« Nous n'héritons pas de la forêt, nous l'empruntons à nos enfants ».

L'Association Forestière de la vallée de la Doller participe à la promotion du sapin pectiné dans le cadre de l'association « Forum Weisstanne » composée de forestiers allemands, autrichiens, français et suisses. Nous vous présenterons cette association dans un prochain article.



Le refuge du Neuweiher

Sa construction a été décidée par l'Assemblée générale du Club Vosgien du 14 mars 1926 afin « de servir de refuge aux skieurs, étant à proximité du champ du Gratzen ».

Inauguré le 10 juillet 1927, sa notoriété est vite acquise. Fêtes montagnardes et joutes nautiques attirent les randonneurs, estivants et nageurs de Mulhouse, Colmar, Strasbourg, ce par train spécial jusqu'à Oberbruck ! On y dispute même un challenge Charles André et la Coupe des Neuweiher. En 1931, il s'avère déjà trop petit et fait l'objet d'un agrandissement, avec chose rare pour l'époque, le téléphone ! Le 1^{er} mai 1932, la nouvelle construction est ouverte (On jugera des délais pour l'époque !). A noter que le refuge dispose d'une importante bibliothèque placée sous la houlette de M. Paul Burgy (ancien directeur du Cours Complémentaire puis du Collège d'Enseignement Général de Masevaux).

Exploité en gérance libre à partir de 1935, il sera cependant fermé durant l'occupation, et le fonds bibliographique dispersé voire détruit.

Après guerre, il faut réparer les dégâts, puis pourvoir aux commodités : aménagements des accès, réfections diverses, entretiens courants. Viennent ensuite de gros travaux : adduction d'eau, toiture, premiers travaux de mise aux normes, nouvel escalier, installations sanitaires,

cloisons coupe-feu, amélioration du confort des chambres et dortoirs, isolation thermique, réalisés souvent en propre régie par les bénévoles du Club Vosgien. Complétés par des chantiers conséquents : électrification, nouveaux réservoirs d'eau potable, assainissement, avec pompe de relevage, et peinture de la façade.

Conjugués aux difficultés d'accès et de la nature du terrain, on imagine le coût, la complexité de ces investissements, soutenus il est vrai par nos partenaires que sont le Conseil général, le Conseil Régional, la Communauté de communes et les communes. Le tout sous la direction du délégué au refuge M. Jacques Hoog, auquel succède à présent Jean-Daniel Wurtz.

De nouveaux ouvrages se précisent : remplacements des portes et fenêtres, de la toiture, de l'escalier, réaménagement intérieur. C'est dire que le Club Vosgien de Masevaux est confronté parfois à de lourdes préoccupations.

Mais tant s'en faut, il a toujours, au cours de son histoire, su relever ces défis, les mettant à la hauteur des ambitions de la vallée, confortant ainsi son rôle de partenaire dans la politique touristique.

René HIRTH



Accès :

- Oberbruck, parking à l'ancienne gare,
- Rimbach parkings au centre du village, et au début d'Ermensbach (attention stationnement interdit dans le hameau).
- Sentiers fléchés (1h30 à 2h).

Au départ et autour du Neuweiher :

circuits et itinéraires vers le Gresson, la Bers, les Charbonniers, le Lac des Perches, Rouge Gazon, ou simplement le Tour du Lac. Attention, évaluez votre parcours. Equipement adéquat, carte Top 25 IGN Club Vosgien, Thann / Masevaux / Ballon d'Alsace N°ET 3620

Gérante du refuge :

Mme Agnès Kintz
Tél. : 03 89 82 02 09

Période de fermeture :

Novembre à Pâques



Maison de la géologie : la force tranquille !



Sans user d'un slogan d'une campagne électorale, gageons que la dynamique de l'Association est inversement proportionnelle à sa discrétion. Un seul chiffre pourra du reste le confirmer : les visites des scolaires notamment ont quasiment doublé, grâce aux différents centres proposés qui se sont étendus à de nouveaux horizons tels que le Kaiserstuhl, le Thalhorn, le Florimont...



Une vitrine d'exposition du musée de la Géologie

Preuve des compétences et de l'implication de l'équipe d'animation, qui a su accueillir, guider, former des groupes aussi divers et variés que des élèves d'écoles élémentaires, de collèges, de lycées (Rouen, Paris Henri 4, Sartrouville...). Equipe renouvelée en la personne de François Bérard, qui a remplacé au pied levé Laurent Dumas, parti exercer ses talents dans la prospection et la recherche géophysique.

François, à vrai dire, n'est pas nouveau ni dans la branche ni de surcroît à Sentheim, puisqu'il y a déjà opéré en 1999. Ses compétences sont à la hauteur de la tâche, dans laquelle le seconde depuis quelque temps Stéphanie Colicchio elle-même titulaire d'une maîtrise en géologie.

Car les occupations ne manquent pas : accueil téléphonique, réponses aux courriers, confirmations des réservations, études des itinéraires, préparation et adaptations des sorties à la diversité des publics, et des programmes scolaires, accueil au musée, liens avec les différents partenaires : Région, Département, Ariena, Parc, Communes, Communauté de Communes (membres du Conseil d'Administration), autres structures environnementales, d'hébergement, ou d'animation telles que le Train Thur Doller Alsace. La période hivernale est mise à profit pour engager

les démarches, élaborer les documents, et échafauder la saison à venir.

Ceci, à l'aplomb de réunions statutaires du bureau et du conseil d'administration qui gèrent, avec beaucoup d'entregent, cette association sous la houlette du Président Daniel Rudler, du Vice Président Pierre Fluck, scientifique et chercheur de renom, et du trésorier Marc Liebenguth. Equipe, gage de crédibilité à l'égard de nos soutiens et partenaires institutionnels (cités plus haut). Et c'est dans cet espace de dialogue que s'échafaude un projet voire une projection qui pourrait se concrétiser dans quelque temps. Ce d'autant qu'à l'analyse, Sentheim dispose d'un cadre, d'un ensemble et d'un environnement géologique, géographique, universitaire de premier plan.

Et que dire du musée qui s'est étoffé de deux collections : celle de feu M. Kondorovitch acquise grâce à la Communauté de Communes, et celle de M. le Professeur Fullsack¹, mise à disposition par son petit fils, et qui brille sous la lumière des projecteurs éclairant également les pages d'une bibliothèque unique en son genre, riche d'ouvrages, de livres, revues spécialisés bientôt référencés sur internet. Autant d'atouts qui confortent la Maison de la géologie en tant que vecteur incontournable du tourisme pédagogique dans la vallée voire le Pays Thur Doller.

René HIRTH

1. M. Joseph Fullsack est né le 6 janvier 1913 dans le pays Souabe. Il a fait la quasi totalité de sa carrière d'enseignant en tant que professeur de physique chimie au lycée Schweitzer de Mulhouse. Il était réputé pour être un enseignant exigeant. Passionné par la montagne et par la minéralogie, il était membre du Club Alpin et a donné pendant de nombreuses années des cours de minéralogies à l'université populaire de Mulhouse. Il laisse une collection très riche avec de nombreuses pièces en provenance des Vosges, d'Allemagne et des Alpes. Le Professeur Fullsack est décédé à Mulhouse le 2 décembre 2008.





Rénovation de la chapelle Ste Anne

Les origines de notre chapelle remontent à la guerre de 1870.

A cette époque, plusieurs jeunes de la commune avaient été appelés sous les drapeaux. Certaines personnes du village fixèrent une statue provenant de l'église de Kayzersberg à un gros chêne de la forêt de l'Oberwald et régulièrement s'y retrouvaient pour prier un chapelet, afin d'invoquer la protection divine pour les jeunes partis combattre.

C'est en mai 1888 que deux ouvriers de l'usine Bian, Joseph Emberger et Xavier Iltis, vinrent trouver le curé Cetty pour lui faire part de leur volonté de bâtir une chapelle à l'endroit où avait été fixée la statue. C'est ainsi que débuta l'histoire de la chapelle Ste Anne.

Aujourd'hui, notre petite chapelle est malheureusement marquée par les affres du temps.

La toiture est en bien mauvais état, le crépi commence à tomber et les infiltrations d'eau ont fait leur œuvre destructrice à bien des endroits.

C'est pourquoi le conseil de Fabrique, soutenu par la municipalité, a souhaité lancer un projet de rénovation de notre chère chapelle.



La première urgence sera la réfection de la toiture. Ensuite, nous envisageons de refaire le crépi, puis d'aménager les abords, pour enfin finir par l'intérieur.

Pour mener à bien un tel projet, l'adhésion d'un plus grand nombre est indispensable et principalement de personnes ayant des compétences dans le bâtiment : « charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie... »

Nous sommes persuadés que vous serez nombreux à encourager notre action. Votre aide sera hautement appréciée.



Pour cela vous pouvez prendre contact avec le président du conseil de Fabrique, ou laisser un message au presbytère.

Nous comptons sur votre soutien.

Damien ROLLINGER
Président du conseil de Fabrique



Les échecs en un tour de Blitz

Certaines manifestations au fil des ans, s'institutionnalisent et reflètent ainsi la dynamique qui prévaut à la qualité de leur organisation.

Ainsi du tournoi d'échecs « BLITZ » qui chaque Vendredi Saint attire, bon an mal an, plus de cent compétiteurs venus de tous les clubs du département, voire de la grande région, sinon encore de Suisse et d'Allemagne. C'est ainsi que depuis trente ans, Sentheim est le rendez-vous répertorié au calendrier des échéphiles.

La salle de l'Amos revêt pour un soir les ors des rois, les draperies des reines, la danse des fous, l'armurerie des cavaliers, la marche des pions sous l'œil avisé des tours qui prennent garde. Combats chevaleresques dans un calme impressionnant, car aux éclats de voix des retrouvailles, succède le silence, à peine troublé par le déplacement des pièces sur l'échiquier, ou de la frappe de la pendule que l'on actionne.

L'on assiste véritablement à un « Contre la montre », chaque partie d'un Blitz ne durant pas plus de dix minutes (les parties normales imposent 40 coups en 2 heures), peu à peu les parties se terminent, les chaises bougent, la salle s'anime des commentaires des uns et des autres, les résultats sont communiqués au secrétariat, informatisé depuis quelques années.

Sachant que les premiers tournois étaient relevés et les appariements étaient réalisés manuellement, on imagine le mérite des préposés que furent longtemps Messieurs Wees, Flory et Bonjour ! Et aussi, de...la durée des soirées !



L'AMOS lors du tournoi d'échecs « BLITZ »

Mais pour que les choses reprennent rapidement leur cours, le président du cercle ou l'animateur du jour annonce les duels, et, au fil de la salle, se lèvent au fur et à mesure des mains, et chacun retrouve son adversaire.

Et aussitôt, le silence se fait pour une nouvelle ronde...le tout à l'aplomb des nourritures terrestres, assorties, qui plus est de moult délicatesses, et d'un accueil appréciés des participants.

C'est ainsi que notre village de Sentheim, au fil du temps, est devenu une référence dans le milieu des échecs, et le Blitz du Vendredi Saint une institution dans sa catégorie.

Il s'est d'ailleurs déjà honoré de compter parmi ses hôtes de « grands maîtres » et « maîtres internationaux » dont l'un (le mulhousien Sylvain Zinser pourtant habitué à d'autres horizons) déclarait un jour avoir passé ses meilleurs moments à Sentheim !

René HIRTH





70^e anniversaire du Football Club de Sentheim

Le 5 juin, ouverture des festivités avec le Jubilé, Alain MONPOINT, ancien joueur, entraîneur de jeunes puis des seniors, directeur sportif, membre du comité et enfin arbitre officiel du Club.

Alain MONPOINT a invité pas moins d'une trentaine de joueurs (coéquipiers ou élèves) pour son dernier match sur le terrain de son club formateur. Cette rencontre âprement disputée se termina par une troisième mi-temps rehaussée d'un bon repas.

Le 6 juin, tous les jeunes du club ont foulé la pelouse et se sont distingués dans leurs catégories respectives.

Pendant ce temps là, les officiels de la ligue d'Alsace de Football sont venus se joindre à nous pour honorer nos bénévoles méritants. M. NIMIS, M. DOMOWICZ, M. HOOG, délégués par le Président, M. Albert GEMMICH, ainsi que M. René BECK, Président des arbitres, ont remis les distinctions de la LAFA. M. René BECK a remis la Palme de la LAFA à M. ERNST Daniel pour plus de 25 années dans l'arbitrage alsacien.

Les délégués, eux, ont remis des lettres de félicitations et des breloques aux différents récipiendaires :

- Mlle Cathy COLONNA - M. Emilio STELLA
- Mme Claudine JAEG - M. Vincent DOMINGUEZ
- Mlle Céline JAEG - M. Alain MONPOINT

- M. René HATTENBERGER - M. Patrick WEBER
- M. Robert HIRTH - M. Jean-Pierre CARVALHO
- M. Bernard HIRTH - M. Yannick GALLI
- M. Jean-Jacques WALGENWITZ
- M. Juanito HEMERY
- M. Michel SCHEUBEL - M. Vincent ROMANN
- M. Jean-Jacques ILTIS - M. Charles BISCHOFF
- M. Serge JAEG

Le Président, Serge JAEG, a remercié toutes les personnes qui œuvrent pour le FC SENTHEIM et a remis quelques présents aux arbitres du Club :

- M. Daniel ERNST
- M. Alain MONPOINT
- M. Adonis BACHIR
- M. Gilbert EHRET
- M. Jean-Jacques WALGENWITZ
- M. Emilio STELLA
- M. Michel SETIF

Le Président a également remis des fleurs aux dames et demoiselles engagées au Club :

- Mlle Cathy COLONNA
- Mlle Nathalie BRENDLE
- Mme Sabine ILTIS
- Mme Sandra STELLA
- Mlle Céline JAEG
- Mme Claudine JAEG
- Mlles Johanna, Jennifer et Joy SCHEUBEL
- Mme Stéphanie GALLI



Les récipiendaires avec les officiels (photo Marc Hoog)



70^e anniversaire du Football Club de Sentheim

Le Président a mis l'accent sur les cinq dernières années. Nous avons récolté les fruits de notre labeur ainsi que de nos entraîneurs successifs :

- M. Alain MONPOINT
- M. Makram GEBALI
- M. Vincent DOMINGUEZ
- M. Philippe PODLINSKI

Au total, trois montées de l'équipe fanion dont deux montées historiques successives sous la houlette de M. Philippe PODLINSKI.

Il a souligné aussi deux montées de l'Equipe II et les performances de nos jeunes, formés par des entraîneurs diplômés.

Pour conclure, M. le Maire, Bernard HIRTH, a salué le travail effectué par l'équipe de bénévoles du Président, Serge JAEG, ainsi que la bonne santé du Club et nous a invités à baptiser le complexe en dévoilant un magnifique panneau à

l'entrée du Stade pour honorer nos anciens (créateurs du Club). C'est ainsi qu'a vu le jour « le Stade des Mousquetaires », 70 ans après son acquisition par MM. Félix FACQUES, Joseph ARNITZ, Aloyse HIRTH et Albert KELLER.

C'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette cérémonie.



Le panneau à l'entrée du stade
(photo Marc Hogg)

Le 7 juin, la fête a repris avec les trois équipes seniors qui sont restées invaincues ce jour-là. Nous espérons fêter le 75^e anniversaire avec autant d'enthousiasme en 2013.

Serge JAEG
Président du Football Club de Sentheim

Sentheim Animations en 2009

Créée fin 2006, l'association Sentheim Animations a une fois de plus été présente tout au long de l'année écoulée.

L'ELAN DES DAMS LE 17 MAI

Organisée dans le parc de la maison de convalescence Saint Jean, cette course pédestre,

inscrite au Trophée des Vosges, a connu cette année son record d'affluence avec 23 jeunes et 178 participants à la course des as. Les coureurs sont venus de toute l'Alsace, des départements alentours et d'Allemagne.

En 2010, nous aurons le plaisir d'en organiser la 15^e édition.





Sentheim Animations en 2009

LE BAL TRICOLERE LE 13 JUILLET

Une organisation bien rodée et un temps clément ont contribué à la réussite de cette soirée. Le défilé aux flambeaux dans les rues du village a réuni de très nombreux participants. Les danseurs ont ensuite pu tester le nouveau plancher de bal jusqu'au milieu de la nuit, au son de l'accordéon.

LE MARCHE DE NOEL LES 12 ET 13 DÉCEMBRE

Une fois de plus, des artistes et artisans locaux ont été fiers de montrer leurs plus belles réalisations. Vin, jus de pommes ou chocolat chaud, petite restauration et Saint Nicolas ont réchauffé les cœurs et les corps.



LE GROUPE DE DANSE FARAN'DOLLER

Une quinzaine de danseurs se retrouve tous les deux mercredis, pour apprendre des danses traditionnelles.

Cette année, le groupe a notamment participé à l'animation du Friejohr fer unsri Sproch, du week-end du Train Belle Epoque et du Train de la Mémoire.

Daniel ZUTTER



CONTACTS

Pour pouvoir animer encore mieux notre village, nous avons besoin de forces vives. Vous qui avez des idées et/ou un peu de temps à partager, même ponctuellement, venez nous rejoindre.

Contacts :

- Annick Ehret : 03 89 82 82 43 ou ehret.christian@tv-com.net
- Daniel Zutter : 03 89 82 59 18 ou dzutter@numericable.fr
- Pour rejoindre le groupe Faran'Doller :
Martine Bissler : mbissler@estvideo.fr





Le Tennis Club de Sentheim



BILAN DE LA SAISON 2008/2009

Le TENNIS CLUB compte actuellement plus de 60 membres dont 15 qui ne résident pas à Sentheim.

La saison tennistique, pour la Fédération Française de Tennis, démarre officiellement début octobre. Mais ceci n'est applicable que pour les clubs qui bénéficient de courts couverts.

C'est pour cette raison que pour des clubs, comme celui de Sentheim, la pratique du tennis ne démarre réellement qu'aux beaux jours (mars-avril) pour le plaisir des adultes. Toutefois, pendant la période hivernale, les 2 équipes qui évoluent en compétition continuent de s'entraîner en salle dans l'objectif du championnat 2010.

Les activités :

Les deux équipes seniors, la féminine managée par Geneviève Ringenbach et la masculine encadrée par Laurent Mercier, se sont bien battues et se maintiennent respectivement en 3^e et 2^e division. Les rencontres se sont déroulées durant les mois de mai et juin.

Les membres des 2 équipes se sont régulièrement retrouvés par la suite sur les courts dans le cadre des entraînements.



Compte tenu du niveau de jeu des derniers arrivants et de leur souhait, une 2^e équipe masculine pourrait être engagée en championnat. Nous lançons un appel à tout joueur, hors TCS à ce jour, qui souhaiterait adhérer à ce projet.

Par ailleurs la participation de joueurs de l'équipe masculine à différents tournois leur a permis de progresser au classement. A savoir :

- Buhr Stéphane 30
- Emberger Ludovic 30/1
- Laine Nicolas 30/1
- Mercier Laurent 30/1
- Bischoff Charles 30/3

L'école de tennis, qui est dispensée gratuitement pour tous les jeunes membres âgés de moins de 14 ans (15 jeunes concernés) a fonctionné sous la responsabilité de Hubert Hingre, toutes les semaines à raison de 2 h à partir du mois de mai jusqu'aux congés.

Cette année, pour la première fois, une partie du créneau a été consacrée à un tournoi spécifique à l'école de tennis.

Parallèlement, des cours d'initiation, voire de perfectionnement, peuvent être dispensés aux adultes qui le souhaitent.





Le Tennis Club de Sentheim

Mais le tennis, c'est bien sûr aussi le tennis loisir. Avec 2 courts maintenant, les réservations à l'heure, même aux beaux jours en fin d'après-midi, se sont faites sans difficulté sur le panneau prévu à cet effet.

Et lorsqu'il fait très chaud, la pratique du tennis en soirée est très agréable grâce à l'éclairage installé sur le court 1.

La journée récréative annuelle, pour tous les membres du Tennis Club de Sentheim, s'est déroulée le dimanche 30/08/2009.

Le matin a été réservé à la phase finale du tournoi de l'école de tennis et les membres présents ont pu constater le niveau et la détermination de ces jeunes. Félicitations.

Les 4 demi-finalistes étaient :

- Thomas FARNY,
- Hugo DELPEUCH,
- Théo PODLINSKI,
- Steven NEFF.

La finale qui opposait Thomas à Théo a été remportée par Thomas.



Le soleil était au rendez-vous et l'ensemble des participants a pu apprécier le traditionnel barbecue à l'ombre des 2 petits chapiteaux prêtés par la commune.

Parallèlement, pour le plaisir des adultes, un tournoi " cool " de double a donné lieu, lui aussi, à de belles rencontres " âprement " disputées, mais toujours dans la bonne humeur.

Le TENNIS CLUB a participé également, comme depuis de nombreuses années, aux activités ETE en partenariat avec Jeunesse et Sport et la Municipalité.

Ainsi cette année, deux groupes de 5 jeunes âgés de 9 à 13 ans ont bénéficié de 2 heures par jour d'initiation, pendant une semaine.

L'Assemblée Générale du TCS a lieu le vendredi 18/12/2009 à 20h15 à l'Espace Schuffenecker.

Pour info, **la cotisation annuelle** y compris la licence FFT reste inchangée pour 2010, à savoir :

ADULTE INDIVIDUEL	58 €
JEUNE moins de 14 ans	30 €
(y compris école de tennis)	
JEUNE plus de 14 ans	40 €
COUPLE	92 €
ETUDIANT plus de 18 ans	45 €
FAMILLE (2 adultes + 2 enfants)	140 €
JETON d'éclairage (1/2 h)	1,50 €
TICKET INVITE	4 €
(permet de jouer avec un membre du TCS)	

Si vous souhaitez des renseignements ou êtes intéressés par la pratique du tennis, vous pouvez prendre contact avec :

Jean-Louis STANISIERE	03.89.82.52.15
Président	
Geneviève RINGENBACH	03.89.82.50.76
Trésorière / Resp. Equip. Fém.	
Maurice RINGENBACH	03.89.82.50.76
Karine FARNY	03.69.19.00.76
Secrétaire	
Martine FLUHR	03.89.82.59.29
Hubert HINGRE	03.89.82.50.82
Responsable jeunes	
Laurent MERCIER	03.69.77.17.54
Responsable équipe masculine	
Valério PECCI	03.69.19.19.50



65^e anniversaire de la Libération de Sentheim



Avec la participation de l'Association Train Thur Doller Alsace, du Souvenir Français et du comité consultatif «Archives et Patrimoine», la commune de Sentheim a commémoré le 65^e anniversaire de sa Libération. Les manifestations ont commencé vendredi soir 27 novembre, à la salle de l'AMOS, avec une «soirée souvenirs» au cours de laquelle la vie du village durant la guerre a été évoquée. Une trentaine de personnes ont participé à cette soirée et le souvenir de ces années noires a été transmis à quelques participants ne faisant pas partie des générations ayant connu la guerre.

combattants et des élèves des écoles, le maire Bernard Hirth a rendu hommage aux personnes qui ont donné leur vie ou qui ont disparu pendant la seconde Guerre mondiale. Après la Marseillaise jouée par la musique puis chantée par les enfants, des gerbes ont été déposées et une bougie a été allumée en hommage à chaque mort ou disparu durant cette Guerre. Au son de la musique, nous nous sommes partis, en cortège, à la gare où un hommage a été rendu aux cheminots.

Après les allocutions d'usage du président de l'Association TTDA Romain Tricot et du maire de Sentheim Bernard Hirth, le train du souvenir a conduit tous les participants à la gare de Burnhaupt-le-Haut où ils ont pu admirer une partie de l'exposition. L'autre partie fut découverte à la gare de Sentheim durant le verre de l'amitié.

Marc PERRIN



Les enfants des écoles lors de la commémoration

Dimanche matin 28 novembre, une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts. En présence de la musique Sainte Cécile de Guewenheim, des Sapeurs-Pompiers de Sentheim, des anciens

Les allocutions à la gare



Le défilé du monument aux morts à la gare



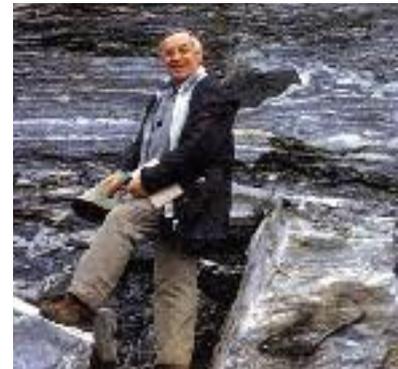
Maurice Mattauer (1928-2009)

Sans doute, aurait-il pu quitter ce monde en quelque terrain arpenté, si souvent avec ses élèves ou encore en une contrée explorée de par le monde, et pourtant la mort l'a surpris en rédigeant un article sur le tremblement de terre des Abruzzes. Le Professeur Maurice Mattauer était né à Sentheim le 24 juin 1928. Il s'intéressa très tôt aux sciences naturelles et à la géologie dont l'initiateur à ses dires avait été le curé de Sentheim.

Après ses études à Besançon, il entra au CNRS, soutint sa thèse en 1956 (sur la géologie du massif de l'Ouarsenis en Algérie) et travailla au Maroc jusqu'en 1958. C'est à Montpellier en 1959 qu'il entame sa carrière professorale à l'appui d'explorations, d'études, d'analyses du terrain. Ses découvertes de fossiles sont souvent légendées parmi les premières. Spécialiste de la géologie du Languedoc, c'est grâce à lui et à son collègue le professeur Jacques Avias que Montpellier dispose d'une excellente eau de source.

Il sera à l'origine du Laboratoire de géomorphologie structurale de Montpellier, après avoir introduit en France la micro tectonique (déduction des grandes structures à partir de petites), et mis en évidence

le déplacement de grandes nappes. Il élargit cependant son horizon à la genèse des massifs montagneux : Europe, Amérique du Nord et du Sud (Rocheuses et Andes) Asie (Chine, Himalaya, Tibet). Chercheur de notoriété internationale, membre de l'Académie des Sciences, titulaire de nombreuses décorations, il a été l'auteur de multiples publications et ouvrages dont les deux derniers : « Ce que nous disent les Pierres » et « Monts et merveilles ».



Maurice Mattauer
(photo extraite du livre
« Ce que nous disent les Pierres »)

Il fut également, le conseiller attentif de M. Raymond Mattauer son frère, lors de l'élaboration, la création, et la mise en valeur du sentier géologique. Et pourra-t-il célébrer à présent le plein chant des regards d'Eternité au son de la mandoline dont il était également un fervent adepte ?

René HIRTH

Joseph Jacob : curé

En près de trente-cinq ans, Sentheim aura connu deux curés, Pierre Groetz (1955 à 1965) et Joseph Jacob (1965 à 1988) qui auront marqué de façon différente certes mais complémentaire, la paroisse et le village.

Le premier, témoignait d'une polyvalence qui alliait en lui théologie, musique, animation, voire cinéaste qui pour un amateur (et compte tenu des moyens de l'époque) révélait un talent indéniable. Et défilent, en nos mémoires, les élans de sa baguette qui lors des grandes fêtes paroissiales (encore fréquentées en ce temps) virevoltait dans l'élan de la mesure, ou des intonations du grégorien qu'il ponctuait avec précision.

Que dire encore qu'il fut à l'origine de rassemblements mémorables à Sentheim, (Cœurs vaillants, Ames vaillantes, Fripounet, Marisette) dans les jardins de la maison de convalescence avec défilés de chars représentant les pays du monde, ou à Oberbruck, avec trains spéciaux pour ces gares (une Diesel remorquant plusieurs wagons).

Il nous mobilisa également pour une exposition sur l'Europe (!) à l'Amos avec des stands réalisés in situ où pointait déjà le talent d'un certain J.F. Mattauer, soutenu par la technique de Marcel Naegelen. Des ateliers de bricolage nous rassemblaient pour confectionner maquettes d'avions, de bateaux. Les

excursions étaient à la hauteur...ayant permis de couvrir les Vosges, la Lorraine, la Forêt Noire, le Jura (Suisse et Français), les Alpes suisses, autrichiennes et souvent per pedibus! Car il s'affirmait également comme un fervent montagnard, ayant arpenté maint sommet alpin ou pyrénéen en témoignent ses prises de vue.

Nommé à Ferrette, puis au Centre international de Lucelle, Pierre Groetz s'est éteint le 1^{er} Janvier 2001 à la Maison St Damien de Mulhouse à l'âge de 94 ans.

Un après midi de juillet 1965. Sentheim dans sa torpeur estivale...Une 2CV bleue (559 FG 68, je n'ai pas oublié) devant le « LADA » la Coop actuelle. Le conducteur m'interpelle : « Esch do S'Pfarrhuss ? ». C'était, je l'ignorais notre nouveau curé, dont toutes les (bonnes) âmes bien informées chuchotaient l'arrivée avec, il est vrai, aussi parfois maints préjugés. Installé officiellement le dimanche 5 septembre 1965 (sous une pluie féconde) par M. le Curé doyen Kueny, accueilli par M. le Maire Georges Arnitz et M. Martin Theiller Président du Conseil de fabrique.

Il allait, dès ce jour, marquer nos esprits. Puisque, dans l'après midi, nous nous retrouvâmes à la tribune (avec Gilbert Stempf, Rémy Knecht) autour de J.F. Mattauer qui venait d'obtenir, le matin même, une autorisation dûment signée de Joseph Jacob



Joseph Jacob : curé

pour jouer de l'orgue, au grand dam de Marcelline la sacristaine qui apparut soudain dans l'encoignure de la sacristie.

Jean exhiba fièrement le carton estampillé. Cette signature sera symbolique à plus d'un titre : elle va conforter la confiance dans les jeunes, renforcer une dynamique, et impulser une nouvelle orientation à la chorale. Les deux chœurs (hommes/femmes) jusqu'à présent séparés seront en effet réunis. Homme de conviction, de ferveur, de foi actualisée et intégrée, Joseph Jacob, allait poursuivre les élans de son prédécesseur dans la lignée de Vatican II dont il épousa les orientations sur la base aussi d'une théologie du terrain.

Il intronisa sa présence non du haut d'une chaire impressionnante, mais en allant (avec son cahier) de maison en maison à la rencontre des habitants, nouant connaissance, à l'écoute de leurs préoccupations, et suscitant maint engagement pour la paroisse. Ce travail de « recensement » effectué, il s'attela très vite à la tâche de la rénovation de l'église. Genre de chantier, certes toujours incertain, mais, autour duquel il sut très vite galvaniser les énergies, mettant la sienne à convaincre, rassembler, décider autour de ce projet. La même année (un dimanche après-midi pluvieux d'août 1966) fut inaugurée la statue du Rollenberg.

Puis avec, et dans la confiance de la jeunesse, il soutint activement la création de la Maison des Jeunes, remit les statuts de l'Amos en conformité. A cet objectif déterminant, méthodes identiques, et moyens correspondants, sous sa présidence (1966 à 1976) furent réalisés les grands travaux de rénovation de la salle avec l'aide d'une équipe qu'il avait su gagner à la cause. Dans la foulée, furent organisés des repas paroissiaux, la fête des personnes âgées.

Puis furent rénovés, le carrelage des trois entrées, la sonorisation de l'église (1969), le chauffage (1972). En 1976, il entreprit la réfection du sol, du parquet, des bancs de la nef de l'église. Suivirent en 1980, la rénovation de l'orgue, ensuite le renouvellement du plancher de la tribune, du sol de la sacristie, la réparation des grandes portes extérieures, et la remise en état des vitraux avec l'installation d'une protection.

Joseph Jacob allia ainsi une foi profonde, à des qualités d'homme d'entreprise et de relations publiques.

Il s'empressa, dès son arrivée, à créer le Bulletin Paroissial (précédant même le Bulletin Municipal) et n'eut de cesse de dialoguer avec les habitants dans des réparties parfois mémorables. Juché sur son vélo, béret vissé sur la tête, il parcourait inlassablement les rues du village, hélant qui sur son passage, qui dans son jardin, visitant, s'enquérant

de la santé des malades. On le voyait, quasiment chaque soir, sur la place de l'église entamer la conversation avec les jeunes. N'avait-il pas hésité à confier la charge de sacristain à Bernard, mon frère âgé de 13 ans !

Avec lui nous retrouvons dans des réunions de réflexions autour de sujets divers, voire au cinéma pour des projections à thème, d'avant-garde, d'art et d'essai. Il nous a aussi permis de découvrir la communauté oecuménique, l'esprit et la liturgie de Taizé. Il avait aussi initié la catéchèse des laïcs, l'équipe liturgique, et le Conseil paroissial.

En charge, à partir de 1986, des paroisses de Lauw et de Guewenheim, le Curé Jacob fut nommé, en décembre 1988, à Bréchaumont, puis prêtre coopérateur du secteur, avant de se retirer définitivement à Bellemagny, où il est décédé, sans avoir pu apprécier la rénovation de l'église de Bréchaumont dont il avait entamé les premiers travaux! Original dans ses compositions, il partageait avec Pierre Groetz deux points communs : le lieu de naissance à Wintzenheim, et le fait d'avoir été servant de messe lors de sa première messe. Joseph Jacob, qui faut-il le rappeler, fut incorporé de force sur le front russe, puis interné au sinistre camp de Tambow, était né le 22 /2/ 1922 !



Joseph Jacob lors de la réception pour ses 20 ans de présence à Sentheim (Photo l'Alsace du 10/9/1985)

Ses obsèques ont été célébrées le 26 septembre 2009 septembre à Bréchaumont en présence de la municipalité, de la chorale, des paroissiens de Sentheim. Autour du vicaire épiscopal Hubert Schmitt officiaient notamment nos prêtres Gérard Ballast et Marc Steck ainsi que M. l'abbé Schwindenhammer curé de la communauté de paroisses du secteur dont le papa avait en son temps habité Sentheim.

Il repose à présent dans le plain chant des matins d'Eternité et de la lumière des horizons du Sundgau, au cimetière de Bréchaumont.

Les étapes de sa vie :

- Naissance le 22 février 1922 à Wintzenheim
- Entrée au séminaire de Zillisheim en 1934
- 1949 ordonné par Mgr Jean Julien Weber
- Vicaire à Dannemarie, puis à Soultz (1950-1958)
- 1958-1964 : Curé à Wittelsheim Amélie
- 1964-1965 : Aumônier de l'hôpital de Masevaux
- 1965-1988 : Curé de Sentheim
- A partir de 1988 : Curé de Bréchaumont.

René HIRTH
(Avec la collaboration de M. Jean-Jacques Roth).



Naissances



28 décembre 2008

Agathe Margaux FORNY
de Jean-François FORNY
et de Géraldine Marie Emma RICHERT
6 rue des Cigognes

7 janvier 2009

Noah Gustave WINTERHOLER
de Gilles WINTERHOLER
et de Sophie Patricia MEYER
5 rue du Moulin

11 janvier 2009

Kiara Mélody AMAND
Florian AMAND
et de Vanessa JAUTARD
60 Grand'rue

3 février 2009

Alexandre Hakim Pierre FAIVRE
de Simon FAIVRE
et de Sarah Ouassila BOULMEDAIS
8 rue de Kattenbach

19 février 2009

Luca SEHER
de Sébastien SEHER
et de Cathy COLONNA
1 rue des Vergers

1^{er} avril 2009

Zoé BASTOS
de Gilles Alain BASTOS
et de Audrey RISSER
47 Grand'rue

20 avril 2009

Gabin LERCH
de Christophe Marcel LERCH
et de Vanessa LAITENBERGER
11 rue de la Poste

16 mai 2009

Antoine LAUER
Michaël LAUER
et de Noëlla BACHMANN
5 rue du Tissage

21 mai 2009

Charlotte DANGEL
Sébastien DANGEL
et de Joëlle WEYER
5 rue des Cigognes

19 juin 2009

Louane RABASTE
de David Georges RABASTE
et de Virginie Danièle LAURENCOT
11d rue des Vignes

29 juillet 2009

Eliza Andrée Zohra TIFOUTI
de Mourad TIFOUTI
et de Sandrine Mathilde Gilberte WOLFF
8 rue de l'Etang

24 août 2009

Hélène LHUILLIER – MONIN
de Gilles Henri, Auguste LHUILLIER - MONIN
et de Ghislaine Rachel JORDY
4 rue de la Doller

8 septembre 2009

Chloé PEREZ
de Christophe Pierre PEREZ
et de Célia Madeleine DE GIACINTO
12 rue de l'Eglise

12 novembre 2009

Jules COURTOIS
de Guillaume COURTOIS
et de Alexandra Séverine WITTNER
7 rue des Cigognes

27 novembre 2009

Maëlle BEJOT
de Baptiste Xavier BEJOT
et de Marion TURCONI
54 Grand'rue





Mariage - Décès



→ MARIAGES

16 Mai 2009

Célia Madeleine DE GIACINTO
et Christophe PEREZ
installés à SENTHEIM – 12 rue de l'Église

23 Mai 2009

Louise IZRI
et Laurent FLUHR
installés à MULHOUSE – 5 rue du Molkenrain

30 Mai 2009

Carine Fabienne SCHOEN
et Francis Claude ZIMMERMANN
installés à SENTHEIM – 7 rue de Soppe le Haut

20 Juin 2009

Elodie Alexandra BRIX
et Cyril STROPPOLO
installés à SENTHEIM – 11 rue des Vignes

27 Juin 2009

Aurore SCHUPP
et Jonathan Joseph GENSBITTEL
installés à MASEVAUX – 36 Place des Alliés

25 Juillet 2009

Catherine Irène PICARD
et Joseph SCHENCK
installés à SENTHEIM – 25 Grand' rue

25 Juillet 2009

Nathalie GEBEL
et Brice Chris GHILARDI
installés à SENTHEIM – 11 rue de la Poste

5 Décembre 2009

Sophie Jocelyne Madeleine MARTIN
et Franck Cyrille METHIA
installés à LONGUEUIL (Province du Quebec) Canada
1009 rue Duvernay

→ NOS PEINES

26 février 2009

Madeleine ROTH – Veuve KELLER (05 juin 1916)
24 Grand' rue

9 mars 2009

Guy Joseph VIKOR (23 janvier 1962)
1 Grand' rue – Maison de Convalescence

29 mars 2009

Henriette Marguerite BUHR
Veuve KIEFFER (16 janvier 1921)
48 Grand' rue

8 avril 2009

Marie-Hélène STIRNEMANN
Veuve LIEBENGUTH (02 avril 1918)
12 rue de la Poste

11 avril 2009

Michel Armand DANTUNG (10 décembre 1944)
10 rue Saint Georges

5 mai 2009

Mariette Marguerite Marcelle HARTMANN
(06 janvier 1938)
1 Grand' rue – Maison de Convalescence

19 mai 2009

Jean Marie Joseph BOURDIN (6 juin 1939)
3 rue du Hêtre

10 juin 2009

Raymonde Jeanne Josette HUEBER
Epouse VINTER (16 Septembre 1924)
4 Impasse du Frêne

06 juillet 2009

Jeanne Marie Rose HOFFER
Veuve MARTINET (19 décembre 1927)
1 Grand' rue – Maison de Convalescence

10 juillet 2009

César FICHTER (28 janvier 1937)
1A rue du 29 Novembre

09 septembre 2009

Marcel Jean BAUMANN (10 Octobre 1938)
1 rue des Daims

30 septembre 2009

Paul Eugène Thiébaud FRANTZ (25 janvier 1935)
1 Grand' rue – Maison de Convalescence

1^{er} novembre 2009

Louise ESSNER – Veuve HERTRICH (11 juillet 1921)
28 Grand' rue

15 novembre 2009

Adrienne Renée WIRTH – Veuve BELLICOSO
(09 août 1930)
1 Grand' rue – Maison de Convalescence



Infos pratiques



Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée indication date de mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée indication date de décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité du mineur + livret famille
Passeport	Mairie de Masevaux, Thann, Cernay ou autres (voir liste en Mairie)	La liste des pièces nécessaires est disponible en mairie
Carte d'identité	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • 2 photos d'identité récentes et identiques • Justificatif de domicile (-3 mois) • Extrait acte de naissance • Carte périmée (si renouvellement) <p>En cas de vol : déclaration à se procurer à la gendarmerie En cas de perte : déclaration à faire en mairie. Dans les deux cas, un timbre fiscal de 25,00 € est exigé.</p>

N.B. : Concernant la carte d'identité, la prise d'empreinte de l'index gauche étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Lundi : 9h à 11h et 17h à 19h
- Mardi, Mercredi, Vendredi et samedi : 9h à 11h
- Jeudi : 9h à 11h et 15h à 17h

et sur rendez-vous

Téléphone : 03 89 82 52 03

Télécopie : 03 89 82 82 13

Courriel : mairie.senthheim@tv-com.net

Site internet : www.senthheim.fr

PERMANENCES

Le Maire

Monsieur Bernard HIRTH

Sur rendez-vous

Les Adjoints

Lundi :	9h à 10h	M. Roland MESSERLIN
Mardi :	9h à 10h	M. Serge JAEG
Mercredi :	9h à 10h	M. Roland MESSERLIN
Jeudi :	9h à 10h	M. Serge JAEG
Vendredi :	9h à 10h	M. Roland MESSERLIN
Samedi :	10h à 11h	M. Marc PERRIN

Et sur rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



*Le Maire,
les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal*



*vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2010*